

NIKO AUTOS 46

Réparateur Agréé PEUGEOT
1486 Route de Fumel
46300 GOURDON France
Tél : 05 65 41 17 62 - peugeotgourdon@gmail.com
Sas au capital de 5 000,00€ - SIRET 82471589000011
APE 4520A -TVA FR13824715890 -RCS : Cahors B 824 715 890



Cial -

EI MARTY MICHAEL
3019 ROUTE DE PARIS

46100 CAMBURAT (France)

Facture n°3/2507/100020 /3

Duplicata

N° TVA client : FR26977584176 / SIRET : 97758417600019

Date : 17/07/2025

Page : 1

N° Document	N° Client	Votre commande	Marque	V.I.N.		N° Immatriculation	Kilométrage	N° commande
1 038	1003265							1038
Description		N° pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	REMISE	Prix unitaire net hors taxe	Montant
Prix du véhicule			1,00	1	1 500,00		1 500,00	1 500,00
TVA SUR MARGE COMPRISE								
- Véhicule : Occasion - N° : 859								
- Modèle : MERCEDES CLASSE E (211) PHASE 1 - BM 211								
- N° série : WDB2110061A110158								
- Immat : GC-641-ZD								
- Puissance : 9								
- 1ère MEC : 10/09/2002								
- CO2 en gr/km : 177								
- Carburant : Diesel								
- Kms : 233 313								
- Kms Garantis : NON								
Options et accessoires								
VENDU DANS L'ETAT SANS GARANTIE A MARCHAND			1,00	2				
Observations								
Relevé d'identité bancaire :								
FR76 1780 7008 0755 5212 2399 718 - CCBPFRPPTLS								
Alpha 2A B.C. 19.7 / 10/07/2025 à 15:42:09 - (NF203) E 0376 HCRS / (NF525) B 0479 HCRS / Duplicata du 04/08/2025 à 15:42:58 - (NF203) E 0376 (GAL) / (NF525) B 0479 (GAL)								
www.peugeot.fr			Total hors taxe		Montants T.V.A.		Total T.T.C.	
Chèque			17/07/2025 1 500,00 €		acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			
			1 500,00		1		0,00	
			0,00		2		20,00	
							0,00	
							1 500,00	
							0,00	

SITE 1 (Vendeur : Cial -)
N° commande : 1 038

Total TTC brut
1 500,00 €

Net à payer
1 500,00 €

COUPON A JOINDRE A VOTRE RÈGLEMENT		
N° document	N° client	N° commande
3/2507/100020	1 003 265	1038
0		
17/07/2025	Total T.T.C. 1 500,00 €	

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucun crédit d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40€ (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L. 821-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.

